

LA GAZETTE

de Saint Jean de Beuregard

Mars 2023

Numéro 30



Photo de Gérard Bousquet – Les ombres givrées sur le toit de la ferme.



Madame, Monsieur,

Après deux années difficiles dues à la pandémie, il nous faut reprendre les projets pour notre village.

La déviation de l'école (*sécurisation, prévention des inondations, aire de stationnement, ...*) était à l'ordre du jour.

Mais depuis le village s'est développé et l'effectif prévisionnel des élèves pour 2024 est de 32 enfants (*un deuxième instituteur à partir de 28 élèves*). Une nouvelle classe doit donc est construite !

Cela devient en conséquence notre priorité et nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Actuellement, après étude des sol, géomètre, plans d'architecte, il nous faut maitriser le foncier et rechercher les aides du Département et de la Région principalement.

Nous ferons en sorte que le chantier commence au plus tard à l'automne pour une livraison à la rentrée scolaire 2024.

N'hésitez pas à nous consulter en cas de besoin, l'Équipe municipale est à votre écoute.

Le Maire

François FRONTERA

SOMMAIRE

Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2022

Directeur de la publication
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal
Création : Le Conseil Municipal
Impression : Communauté de Communes
du Pays de Limours
Tirage : 200 exemplaires

Mairie - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard
Tél. 01 60 12 00 04
secretariat@stjean91.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un
des conseillers municipaux, nous vous
invitons à contacter le Secrétariat afin de
prendre rendez-vous.

secretariat@stjean91.fr

Une question sur l'urbanisme :
urbanisme@stjean91.fr

Site officiel
www.mairie-saintjeandebeauregard.fr

Panneau Pocket
www.panneaupocket.com
Pour recevoir alertes et informations de la
commune.

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence... déchèteries	3
Les règles de voisinage	3

PRÉVENTION

Insuffisance cardiaque	4
------------------------------	---

FLASH INFO

Déchets végétaux	5
------------------------	---

VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 11 novembre	6
Repas des aînés	6-7
Vœux de la municipalité	8-9
Le Château de Saint Jean	10

L'ÉCOLE

Nous n'irons pas à l'Opéra	11
----------------------------------	----

INFORMATION CCPL & PNR

Mise à jour du site du PNR	12
Mise à jour du site de la CCPL	12
Fauteuils & Créations	12-13

INFORMATION ESSONNE

Difficultés informatiques	14
Fabulab 91	14
Métiers du social	14
Tremplin jeunes citoyens	15
Sapeurs-pompiers volontaires	15

VIE ASSOCIATIVE

COSB	16
Caisse des écoles	17
Appel aux bénévoles	18-19

IL ÉTAIT UNE FOIS

Les 7 nouveautés	20
------------------------	----

INFOS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

SAMU 15
Pompiers..... 18
N° d'urgence..... 112
N° d'urgence pour les malentendants ...114
Gendarmerie et Police 17

Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny 01 69 26 30 00
SOS Médecins..... 0 826 88 91 91
Centre antipoison 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris 115
SOS Enfants maltraités 119
SOS Amitié..... 01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue
-> à Évry 01 60 78 06 44
-> à Palaiseau 01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité.....
GDF (gaz) 0 800 47 33 33
EDF (électricité)..... 09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux..... 09 77 401 142
SIAHVY 01 69 31 72 10
SIREDOM 01 69 94 14 14
CCPL 01 64 90 79 00

Déchèteries

Pour accéder à la Déchèterie de Briis-sous-Forges ou à l'Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beaugard.

Pour plus d'information, aller sur le site : www.siredom.com

Rappel des règles de voisinage

- 1- **Tu entretiendras** la végétation aux abords de ta maison afin de faciliter la circulation des piétons (élagage des arbres et arbustes, taille des haies, ...)
- 2- **La chaussée tu respecteras...** en ramassant les déjections canines de ton chien et en jetant ton mégot dans ta poubelle
- 3- **Tes poubelles tu rentreras...** *il est dommage de voir des poubelles traîner sur les trottoirs pendant plusieurs jours*
- 4- **La tranquillité de chacun tu respecteras**
Nous vous rappelons que l'usage d'outils de jardinage ou d'appareils bruyants est autorisé du lundi au samedi entre 8h et 20h et **INTERDIT** le dimanche et jours fériés comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007
- 5- **Ton chariot de supermarché tu ramèneras**
Les chariots ne doivent pas quitter le parking de Carrefour
- 6- **Point de fumée tu feras**
Le brûlage de déchets est interdit sur la Commune excepté si usage d'inserts prévus à cet effet comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007

PREVENTION

Maisons médicales de Garde de l'Essonne : 01 64 46 91 91

SOS Médecins : 08 26 88 91 91

En cas d'urgence vitale, composez le 15



Insuffisance cardiaque. Et si votre cœur essayait de vous dire quelque chose ?



Essoufflement
inhabituel



Prise de poids
rapide



Pieds et chevilles
gonflés (œdèmes)



Fatigue
excessive

Si vous constatez un seul ou plusieurs de ces signes, surtout après 60 ans,
vous souffrez peut-être d'insuffisance cardiaque.

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

ameli.fr

FLASH INFO

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Afin de tenir compte des évolutions climatiques, les dates de ramassage des déchets végétaux ont évolué :

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Ramassage

Du 15 mars au 14 décembre 2023

1 fois tous les 15 jours (semaines impaires)

Les jours de collecte restent inchangés.

Seules la première et la dernière collecte sont décalées.

Les déchets végétaux sont collectés une semaine sur deux les semaines impaires
Première collecte le mardi 28 mars
Dernière collecte le mardi 5 décembre

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	11	9	6	4	1	12	10	7	5
28	25	23	20	18	15	26	24	21	
					29				

A déposer dans le conteneur, dans un sac en papier biodégradable ou en petits fagots (branchages)

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, hors 1^{er} mai.

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses
Tél. : 01 69 74 23 50

E.mail : ecocitoyen@siredom.com
www.siredom.com

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

VIE DE LA COMMUNE

Voici un résumé en image de ce qui s'est passé ces derniers mois sur la commune :

** Commémoration du 11 novembre **



** Repas des aînés **

Nous avons pu réunir nos aînés au restaurant **Le Saint Nicolas à Gometz le Châtel**. Moment de partage et de convivialité autour du déjeuner.







**** Les vœux de la municipalité ****

Ceux-ci se sont tenus le **dimanche 15 janvier** sous la halle de la Ferme en présence de plusieurs élus locaux présents dont la présidente de la CCPL, Madame Dany Boyer.

Merci à tous ceux qui ont pu se joindre au Conseil Municipal, nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine 😊.





**** Le Château de Saint Jean de Beauregard ****

Nous vous rappelons les prochains évènements qui se dérouleront au château :

- **Chasse aux Œufs de Pâques**, le 9 et 10 avril après-midi, réservée aux gourmands petits et grands !
- **La fête des plantes de Printemps** du 14 au 16 avril, avec des exposants venant de toute l'Europe où vous pourrez acquérir des plantes pour votre jardin, demander des conseils aux spécialistes présents ou simplement déambuler dans les allées et le potager



- Les **rendez-vous aux Jardins** le 3 et 4 juin si vous voulez échanger avec des professionnels autour des actions de protection de la nature et des jardins pour sauvegarder sa biodiversité ou simplement déambuler dans le parc et son potager fleuri
- **La fête de la Création et des Métiers d'Art** du 9 au 11 juin pour découvrir des artisans d'art et leur création
- Les **Jardins Ouverts**, le 1^{er} après-midi et 2 juillet toute la journée pour flâner le long des parterres de fleurs
- **Journées du Patrimoine**, le 16 et 17 septembre pour découvrir le château et son histoire
- **La fête des Plantes d'Automne** du 22 au 24 septembre avec plus de 200 exposants

Pour rappel, le parc du château propose des animations pour les familles les dimanches et jours fériés entre le 15 mars et le 15 novembre.

<http://www.chateaudeSaintJeandeBeauregard.com/preparez-votre-visite/individuels/>

L'entrée du parc est gratuite pour les familles de Saint Jean.



L'ÉCOLE

**** Nous n'irons pas à l'opéra ****

Cette année, le premier trimestre de l'année scolaire a été placé sous le signe de l'opéra. Nicole, notre intervenante des CMR (centres musicaux ruraux), nous a proposé de monter un spectacle chanté pour notre représentation de Noël, mi-décembre.

Pendant les mois de septembre et octobre, nous avons baigné dans l'écoute et la découverte de l'opéra. Avant les vacances d'automne, nous sommes même allés visiter l'Opéra Garnier à Paris, un grand moment ! Surtout quand la guide nous a permis de chanter dans la salle sous le plafond peint par Chagall.



Pendant trois mois, nous avons préparé notre histoire, les moments de chant. Nous nous sommes basés sur une histoire écrite par Julien Joubert. C'était difficile mais quel plaisir quand nous l'avons joué et chanté devant nos familles, un vrai succès !



En fait, notre projet a vraiment été clos quand un véritable chanteur d'opéra nous a rendu visite à l'école. Il nous a félicités. Nous étions encore plus fiers de notre travail.



JGuy Lafaye

INFORMATION CCPL et PNR

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties proches de Saint Jean, pensez à vous connecter au site :

- CCPL : <https://www.cc-paysdelimours.fr/agenda>
- PNR : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

**** Mise à jour du site du PNR ****

Cela fait un moment que vous n'êtes pas allés sur le site du PNR, alors prenez quelques instants, car celui-ci s'est refait une beauté.

Des vidéos, des photos et de nombreuses activités y sont proposées comme :

- L'ébénisterie pour tous – **Atelier Madwood** à Chevreuse
Cet ébéniste ouvre son atelier au particulier sur inscriptions sur des plages horaires définies pour que chacun puisse réaliser son propre projet et propose également des stages
Pour en savoir plus : <https://madwood.fr/>
- Découvrir des **sites géologiques** près de chez vous
Le Printemps va pointer prochainement son nez, il est temps de préparer vos chaussures de marche (si pause hivernale), de s'assurer d'une réserve de bouteilles d'eau et de programmer vos sorties découverte des sites des Vaux de Cernay, de Saint Rémy, de Magny-les-Hameaux et bien d'autres
<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/un-territoire-preserve/milieus-et-especes/geologie/sites-geologiques>
- Stop aux gâchis ! Avez-vous entendu parler des « Repare et Repair Cafés », il s'agit d'initiatives locales organisant des actions liant écologie et coopération. Ces structures reposent sur l'engagement de bénévoles allant de la réparation de matériel à la fabrication d'objet à partir de matériel recyclé. Si vous êtes intéressés et voulez en savoir plus, c'est ici : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/particuliers/consommer-local/ressourceriesrecycleries/repare-et-repair-cafes>

**** Mise à jour du site de la CCPL ****

La Communauté de Communes a également fait peau neuve de son site.

Dynamisme des fenêtres, des rubriques plus facilement identifiables et une navigation simplifiée.

Et bien entendu un contenu toujours aussi riche d'activités et de nouveautés.

<https://www.cc-paysdelimours.fr/>

**** Fauteuils & Créations ****

La CCPL met en avant régulièrement les entreprises de notre région. Pour les découvrir, il vous suffit de vous rendre sur le site : <https://www.cc-paysdelimours.fr/portraits-dentreprises>

Je vous propose de découvrir un artisan tapissier ameublement & décoration.

Besoin de redonner vie au fauteuil de grand-père ou à la chaise préférée de grand-mère, c'est l'adresse qu'il vous faut. Installé à Limours, cet artisan saura sublimer votre meuble préféré.

Son nom : **Atelier FAUTEUILS & CREATIONS** - <https://www.facebook.com/fauteuilsetcreations>.



FAUTEUILS & CRÉATIONS

Limours



Activité 🍷 **ARTISAN TAPISSIER
AMEUBLEMENT & DÉCORATION**

06 84 34 61 97 • atelier@fauteuilsetcreations.fr

📍 fauteuilsetcreations.fr
 📱 [fauteuilsetcreations](https://www.facebook.com/fauteuilsetcreations)



Formée à la prestigieuse École Boulle, Virginie WATTELIER a obtenu son diplôme d'artisan d'Art tapissier en siège et décoration, puis ses expériences en entreprise lui ont donné suffisamment confiance pour pouvoir s'installer à son compte.

Ainsi est né l'atelier **FAUTEUILS & CRÉATIONS** en mars 2013.

Pouvoir faire naître un objet, redonner vie à un fauteuil ou une chaise pour le/la transmettre à une nouvelle génération, le laisser dans son jus ou tout moderniser en changeant la couverture, remplacer la garniture afin de lui donner une seconde vie... , sont ses leitmotivs au quotidien.

Aujourd'hui, **FAUTEUILS & CRÉATIONS**, accompagne ses clients pour redonner vie au fauteuil de leur « gran'pa » ou la bergère de leur grand-mère, et leur offre la **possibilité de concrétiser leurs envies, de rendre leur projet unique**, avec des conseils liés à leur intérieur, ou sur un vaste choix de tissus d'éditeurs classiques ou modernes...

Vous avez une envie, un projet ? Virginie se déplace chez vous, afin de **s'impregner de votre environnement et de vous conseiller au mieux**, pour obtenir un résultat qui vous ressemble, de par votre choix du tissu ou de l'ajout d'une finition particulière, sans perdre de vue que le confort prime !

FAUTEUILS & CRÉATIONS réalise aussi des pièces uniques et décalées lui permettant de montrer toute l'étendue de son savoir-faire et les techniques artisanales utilisées.

N'attendez plus pour faire entrer vos fauteuils et assises préférés, dans une **nouvelle ère de modernité grâce aux idées créatives et novatrices de Fauteuils et Créations**.

Sa page Facebook regorge de transformations qui vous inspireront à coup sûr.



INFORMATIONS ESSONNE

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties en Essonne, pensez à vous connecter au site : <https://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/accueil>

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT



UNE DIFFICULTÉ AVEC L'INFORMATIQUE ?

Le Département propose chaque semaine plusieurs ateliers gratuits et ouverts à tous pour se familiariser avec Internet, créer une adresse mail, envoyer un courriel, scanner un document, etc. animés par des conseillers numériques.

Durée de 1 à 2 heures, avec ou sans rendez-vous.
Et un café numérique en libre accès. Matériel fourni.

Les trois Maisons de l'Essonne vous accueillent :

- Viry-Chatillon
89, avenue Victor Schoelcher
Tél. : 06 48 39 19 25
- Brétigny-sur-Orge
2, avenue Claude Lévi-Strauss
Tél. : 06 07 82 69 27
- Corbeil-Essonnes
5, rue Marcel Paul
Tél. : 07 85 18 80 82

Contactez-les pour fixer un rendez-vous ou avoir plus de renseignements.



— TERRE D'AVENIRS —

ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



FABULAB 91, LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

FabuLab91 est un dispositif itinérant dans le Sud-Essonnes, dédié à la fabrication et la réalisation de vos projets. Seul, entre amis ou en famille, le Département met à votre disposition des machines numériques qui permettent de découper, imprimer, coudre, broder, inventer et bidouiller.

Une occasion de partager et d'apprendre des autres !

Les dates et lieux de résidence du FabuLab91 sont à retrouver sur bibliosud.essonne.fr



essonne.fr



ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



MÉTIERS DU SOCIAL : LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Placez l'humain au cœur de votre quotidien professionnel, embrassez une carrière dans les métiers du social. Le Département de l'Essonne propose de nombreuses offres d'emploi dans ce secteur : assistant de service social, conseiller d'insertion, assistant administratif et relations usagers, éducateur de jeunes enfants, psychologues... plus de 20 postes sont à pourvoir. Candidatez sur Essonne.fr, bouton Offres d'emploi.

essonne.fr



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



UN TREMPLIN POUR L'AVENIR DES JEUNES

Le Département de l'Essonne finance tes projets, à toi de t'engager ! C'est là tout l'objectif du dispositif Tremplin Jeunes Citoyen permettant aux jeunes essonniens âgés de 12 à 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 400 euros.

Les possibilités de s'engager sont multiples, dans une association ou dans une collectivité territoriale par exemple, en tant que jeune aidant ou jeune sapeur-pompier, au contact notamment des jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance ou encore au sein des établissements scolaires ou médico-sociaux.

Cette opportunité donnée par le Département de l'Essonne permet non seulement d'engager les jeunes dans un projet citoyen au service de son territoire, de découvrir un milieu professionnel, mais également de financer son projet personnel, comme le permis de conduire, le BAFA, une carte Navigo ou encore une aide au logement.

Avec le Tremplin Jeunes Citoyen et le Département, profite toi aussi de cet engagement gagnant !

+ d'infos sur
essonne.fr



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



L'ESSONNE A BESOIN DE SAPEURS- POMPIERS VOLONTAIRES

« Vous aussi, changez de tenue ». Avec le slogan de sa nouvelle campagne de communication, le Département soutient le Sdis 91 dans le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires. Une convention signée entre les deux entités offre en outre aux agents départementaux la possibilité de rejoindre bénévolement les soldats du feu. De 17 à 55 ans, tout le monde peut s'engager en parallèle de son emploi ou de ses études, suivre une formation et intervenir sur le terrain au même titre que les pompiers professionnels. En Essonne, les volontaires représentent plus de 60 % des effectifs de sapeurs-pompiers. Ils sont un maillon indispensable de la sécurité civile du territoire, au service de la population. Pour postuler, rendez-vous sur gvec@sdis91.fr ou au poste de secours le plus proche.

essonne.fr



VIE ASSOCIATIVE

**** COSB – Soirée fléchettes du 11 février 2023 ****

Record de participation des adhérents pour cette soirée de convivialité organisée par le COSB autour d'une copieuse marmite de choucroute alsacienne.



Pour la trentaine de joueurs répartis par tirage au sort sur trois cibles traditionnelles, il aura fallu entre 6 et 9 volées de fléchettes avant de consommer les 301 points exactement nécessaires pour qualifier les finalistes.

Elvira, Laurent, Alexander et Lisa se sont donc joyeusement affrontés pour le compte à rebours des spécialistes : 10, 9, 8, ...
Suspense haletant jusqu'au 1 fatidique, synonyme de victoire.



Finale très disputée, remportée à l'arrachée par Alexander, alias William Christie junior, premier détenteur du nouveau trophée créé par le COSB en souvenir de ... William Christie senior, ancien président du Club et initiateur de ce concours de fléchettes !

Imaginez l'émotion lors de la remise de la coupe !

« Mar athair, mar mhac », devise écossaise traduite du latin : « talis pater, qualis filius ».
En français : « tel père, tel fils ! »



** LA CAISSE DES ÉCOLES **

Le samedi 10 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de Noël organisée par l'école et la CDE.

Avec 26 enfants à l'école de notre village, notre petite salle communale affichait complet grâce aux parents, frères et sœurs présents.

L'après-midi a démarré avec le spectacle de chants interprété par les enfants accompagnés de leur professeure de musique.

Tenue blanche et noire, en ligne... ils ont enfin pu chanter devant leur public après plusieurs semaines de répétition... Bravo à tous !



Ils ont ensuite pu assister au spectacle "Panique à Noël" de la compagnie "Chaque instant".



Et bien sûr, le père Noël était présent et leur a offert des balles de jonglerie ainsi qu'une cage de football... de quoi animer les prochaines récréations. 😊

Tout ce monde s'est ensuite retrouvé autour du goûter de Noël.

**** Appel aux bénévoles ****

Les associations « loi 1901 » de la commune

Historiquement, les trois associations subventionnées par le budget communal se sont créées à l'occasion d'une opportunité ou d'une urgence, toujours grâce à l'énergie et à l'enthousiasme d'une poignée de bénévoles désireux de « changer les choses ».

Seuls les anciens se souviennent que l'« **association des familles** » est une réaction des parents d'élèves au risque de fermeture de l'école publique : il fallait d'urgence organiser une garderie du soir dans la toute nouvelle salle communale pour permettre aux mères de famille de récupérer leurs rejetons après leur journée de travail et donc de maintenir leur scolarisation sur place. Ulrike B., Maryse P. et Monique M. déposèrent les statuts et embauchèrent l'inoubliable madame Cernay pour animer la garderie ; la commune prêtait le local et finançait à 50%. L'école était sauvée.

Pour le « comité des fêtes », moribond pendant des années, la relance date des élections municipales de 1977. La liste des 4 candidats de l'époque (Bruno P., Gérard B., Hélène C. et Jean-Maurice M.) n'avait pas réussi à intégrer le Conseil Municipal mais les élus avaient été suffisamment réceptifs pour leur proposer un marché : « nous construisons une salle communale et un court de tennis et vous vous chargez de l'animation festive et sportive du village ». Marché tenu au-delà des espérances : les manifestations organisées par le « Comité des Fêtes » sont restées dans les mémoires (bals costumés ou lotos endiablés dans la salle communale, feux de la Saint-Jean sur la mare, défilés en fanfare, concours de gâteaux ou d'épouvantails, ciné-club, théâtre, conférences, ...).

Le « COSB », Club Omnisport de Saint-Jean de Beaugard, s'est créé après la construction du boulodrome et du tennis (dont il assure toujours la gestion), premiers et toujours uniques lieux de plein air ouverts aux habitants, jeunes et moins jeunes. La salle communale abritait alors de nombreux cours de gymnastique et de danses modernes ou folkloriques, des tournois de ping-pong... Après la victoire de Noah à Roland-Garros, le COSB a même compté une cinquantaine de pratiquants au tennis pour moins de 300 habitants !

Pour les jeunes et les nouveaux habitants, c'est de l'histoire ancienne, du temps où le village vivait encore, au moins pour ses loisirs, en quasi-autarcie ; un temps reculé, avant l'Internet, les téléphones portables et les bouleversements du réchauffement climatique, le temps des machines à écrire et des appareils photos argentiques, la préhistoire, quoi !

Faisons un peu d'archéologie : Que sont devenues nos trois associations institutionnelles ?

Le « **comité des fêtes** » a jeté l'éponge définitivement : réglementation dissuasive des feux d'artifices et des courses cyclistes, concurrence des fêtes de la musique ou des fêtes des voisins, offre pléthorique de loisirs plus tendance aux alentours, ou bien simple repli individualiste face à une société trop invasive ? La Municipalité a repris le flambeau pour la fête votive, mais les élus ont bien d'autres préoccupations.

Le « **COSB** » a vécu une crise de recrutement de ses bénévoles l'an passé avant un sursaut lors d'une assemblée générale extraordinaire : bureau rajeuni, conseil d'administration renouvelé, fort de 17 membres actifs. Son organisation en sections décentralisées l'a certainement sauvé : chaque activité est pilotée par un ou deux responsables autonomes et motivés. La responsable des sorties pédestres n'interfère pas avec celle des cours de gymnastique ou les pros du tennis avec les fans de la pétanque. Le rôle principal du bureau est de jouer les chefs d'orchestre et de maintenir la cohésion de l'équipe, au gré des bonnes volontés de chacun. Et ça marche !

Le principal frein au développement des activités du COSB, qui demeurent pour la plupart ponctuelles, est le manque d'installations sportives dédiées : gymnase et terrain multisport de proximité élargiraient notablement la liste des pratiquants de tous âges...

L'« **association des familles** » peine à se renouveler dans sa gouvernance comme dans les activités proposées. Le temps de la garderie des pionnières est bien révolu. Il y a eu ensuite une période « jeux de société » avec les fameuses soirées scrabble, puis une période « patchwork » pour les couturières émérites, puis une période « généalogie » qui remplissait la salle communale les samedis matin. Subsistent encore les sorties dominicales, en car ou en métro, pour visiter des lieux chargés d'histoire ou des monuments emblématiques ; des visites toujours passionnantes, mais demandant une logistique compliquée pour déplacer des participants peu impliqués, simples consommateurs ponctuels profitant d'une aubaine.

L'« association des familles » doit-elle se réformer, comme le COSB, en laissant la bride sur le cou à des responsables de sections plus spécialisés ? Les domaines d'activités pullulent ; il suffit de décider quelques bonnes volontés à exercer leurs talents d'animateurs comme l'ont fait autrefois les bénévoles du scrabble, du patchwork ou de la généalogie ...

Et la salle communale ne manque pas de plages d'utilisation encore libres !

Pour orienter le bureau de l'association des familles dans la création de nouvelles sections, envoyez juste un courrier ou un mail au secrétariat de la mairie (secretariat@stjeang1.fr) qui transmettra à Isabelle R., Jean-Luc T. et Gérard B. en indiquant :

- ✓ Le thème de l'activité souhaitée : jeux de société, collections, jardinage, couture, musique, arts graphiques, archives communales (documents et photos anciennes), voyages et découverte du monde (conférences et vidéo-projections), sorties organisées en région parisienne pour expositions, musées, spectacles (avec accompagnateurs bénévoles pour les participants mineurs), soutien scolaire (maths, langues, ...), etc.,
- ✓ La cible des participants (famille, jeunes, retraités, ...),
- ✓ Votre disponibilité (participant occasionnel, animateur ponctuel, animateur régulier, ...).

Vous recevrez en retour par messagerie un bilan de ce sondage et des propositions d'action.

Elargissons la réflexion. D'autres associations ont-elles aujourd'hui leur place dans un village où la population s'est fortement renouvelée en quelques années ?

- Une association culturelle ou artistique (conservatoire de musique) ?
- Une association de services aux personnes ?
- Une association de protection de l'environnement ?
- ...

Urgence ou opportunité ? Aux bénévoles de se faire connaître et de se lancer.

Isabelle Ruszczak, Gérard Bousquet, Jean-Luc Tourdjman



Photo datant de 1980-1982 - Archives personnelles de Gérard Bousquet

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

Le village a bien changé depuis 1800 ! Découvrez ci-dessous les aménagements fait en comparant l'extrait du cadastre de 1808, consultable en ligne sur le site des archives départementales de l'Essonne (cote : 3P/1567, Section A : Villeziers) et l'extrait de cadastre du PLU révision 2022, consultable en ligne sur le site de la mairie (4-Plan Villeziers).

